

Printemps.com agrège les sites partenaires à son système de paiement privé

Edition du 17/10/2008 - par [Bertrand Lemaire](#)

Les sites partenaires sont captés et modifiés à la volée par Limonetik pour proposer un paiement par carte non-bancaire, transformé en règlement par carte bancaire virtuelle.

« Lorsque l'on veut nouer un partenariat avec un autre site marchand, il faut rester humble dans ses demandes techniques si l'on veut que ça marche » stipule Benoit Rigaut, directeur technique de Printemps.com. Or le site web du printemps voulait proposer à ses clients une liste de mariage trans-enseignes : le Printemps se focalise de plus en plus sur le luxe tandis que d'autres partenaires comme la FNAC ou Conforama peuvent faire des offres complémentaires pertinentes. La capacité à offrir une large palette de biens est en effet primordiale pour qu'un jeune couple dépose sa liste de mariage chez soi.

Le principe de la liste de mariage est que le dépositaire collecte de l'argent auprès des amis souhaitant participer au financement de la liste. Le jeune couple dispose donc au final d'une cagnotte gérée sur une carte privative non-bancaire et ne pouvant donc pas utiliser les systèmes monétiques classiques (Visa, American Express, etc.). Cette carte privative est donc un nouveau moyen de paiement à implémenter sur tous les sites partenaires, avec les modifications techniques a priori nécessaires (chères, délicates...).

Pour éviter d'en arriver là, Printemps.com a eu recours à la solution de Limonetik afin de proposer son moyen de paiement sans aucune modification sur les sites partenaires.

Benoit Rigaut insiste : « nous voulions donner une expérience fluide de navigation aux internautes, sans changer de site ou télécharger un plug-in. De même, nos partenaires n'ont rien d'autre à faire qu'à nous donner leur accord. Avec la solution de Limonetik, la signature d'un partenariat n'est nécessaire que pour des raisons juridiques, pas pour des raisons pratiques ou techniques. »

Le client internaute navigue à partir de la boutique des listes de mariage de Printemps.com et peut passer dans des boutiques de partenaires par un lien hyper-texte qui le fait en fait passer par Limonetik. A partir de là, la boutique partenaire apparaît normalement, sauf que Printemps.com apparaît sous forme de bandeau en bas de l'écran (ce qui permet de revenir à tout moment à la boutique de la liste de mariage) et qu'un moyen de paiement est ajouté lors du règlement : le compte issu de la liste de mariage. Mais, tant pour l'internaute que pour le site partenaire, le choix de ce mode de paiement sera totalement similaire à celui d'un autre moyen de paiement « ordinaire ».

Techniquement, Limonetik capture sur son proxy la boutique du tiers et le modifie à la volée (y compris les sites en flash) pour ajouter une ligne dans les moyens de paiement. Si cette liste est choisie, Limonetik envoie l'internaute sur un module de paiement spécifique qui va servir d'intermédiaire entre le compte Printemps.com et le site partenaire. D'un côté, la transaction va être débitée du compte de la liste de mariage, de l'autre Limonetik va générer une carte virtuelle dynamique (CVD) qui va servir à payer le partenaire avec son propre système monétique, exactement comme s'il s'agissait d'une carte bancaire ordinaire.

La signature HTTPS du site partenaire reste utilisée entre le marchand partenaire et Limonetik. Ce dernier utilise son propre certificat SSL Extended Validation pour sa connexion HTTPS avec l'internaute. Ce certificat permet de garantir que le site n'est pas un site de phishing afin que sa manipulation ne soit pas bloquée par des systèmes de sécurité tatillons.

Limonetik réalise la comptabilité des échanges et délivre les états appropriés aux parties. En cas de litige, il pourrait servir de tiers de confiance.

« Développer un système de paiement propre est habituellement lent, lourd et cher, ce qui est incompatible avec les besoins de flexibilité du web, c'est pourquoi cette solution très souple nous a séduit » se réjouit Benoit Rigaut. Si celui-ci refuse de mentionner le coût du projet, il indique : « en dehors des frais initiaux d'adaptation de Printemps.com, nous payons un pourcentage sur les transactions qui reste bien moins élevé que le recours, par exemple, à Paypal ».

Le système est en route depuis l'été 2008. « nous avons commencé par des partenaires de petites tailles (château-on-line et Wanted Paris) pour vérifier la solidité de la solution ; nous comptons prochainement l'étendre à nos autres partenaires, notamment la FNAC et Conforara » confie Benoit Rigaut.

Url : <http://www.cio-online.com/actualites/lire-printempscom-agrege-les-sites-partenaires-a-son-systeme-de-paiement-prive-1763.html>